



Date de parution : 30/08/2018

Support : <https://www.opticien-presse.fr>

30 Août 2018 Posted by Anne-Sophie CROUZET A LA UNE reste à charge

10 % des clients devraient se tourner vers l'offre RAC 0 en optique, selon Carte Blanche

Jeudi 30 août, le reste à charge zéro était le thème phare de l'émission « Prenez la parole » de Sud Radio. Le journaliste Patrick Roger a reçu Jean-François Tripodi, directeur général de Carte Blanche, André Balbi, président du Rassemblement des opticiens de France (ROF) et Luis Godinho, président du Syndicat des audioprothésistes français, qui ont débattu des tenants et aboutissants de cette réforme.

Parmi les sujets abordés au cours de l'émission, le coût du RAC 0 a fait l'objet d'échanges contradictoires. Selon une étude menée par Carte Blanche, la nouvelle réglementation va contraindre les Ocam à rembourser 70 millions d'euros de plus qu'aujourd'hui en optique. « C'est un vrai effort qui va être fait », a déclaré Jean-François Tripodi, qui estime « à 10 % le nombre de clients qui va demander l'offre 100 % santé » et souligne l'impact de la baisse des prises en charges par le régime obligatoire sur les dépenses des complémentaires santé. Dans ce contexte, le directeur général de Carte Blanche juge « inéluctable » l'augmentation des cotisations des Ocam, aussi en raison de la hausse de la consommation attendue en audioprothèse dès 2019, avec la mise en place progressive du RAC 0 dans ce secteur : « Selon nos estimations, confirmées par d'autres, le surcoût de remboursement en audio va dépasser les 600 millions d'euros, car il va y avoir des centaines de milliers de personnes qui vont venir acheter des audioprothèses. C'est très bien pour la santé publique, mais ça ne peut pas être gratuit. »

Ses analyses ont été contestées par André Balbi : « La réforme est allée dans le bon sens. Elle va permettre de garantir la qualité des équipements 100 % santé. Nous avons réussi la réforme avec moins de moyens et ça coûtera moins cher aux mutuelles. J'ai du mal à comprendre qu'on parle d'augmentation de tarifs (des Ocam, nldr) car, sur l'optique, il y aura un solde d'économies important, évalué pour notre part aux alentours de 200 millions d'euros », a-t-il expliqué au micro de Sud Radio. Le président du Rof a par ailleurs souligné que la réussite du RAC 0 implique d'autres évolutions : « Il faut que ces offres soient réellement sans reste à charge, c'est-à-dire que les Français ne déboursent pas 1 euro, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il faut qu'ils accèdent au tiers payant complet global sur l'équipement ». André Balbi a par ailleurs insisté sur la nécessité, pour l'opticien et ses clients, de connaître le montant des garanties optiques, cette information étant fréquemment refusée pour les achats hors réseaux de soins. « La connaissance de la couverture est un droit de l'assuré. Avant de réaliser son équipement, il doit y avoir accès pour éviter un reste à charge subi. Les opticiens donnent la transparence sur les verres et l'équipement, les complémentaires doivent donner la même transparence sur la couverture. Aujourd'hui 1 euro de cotisation n'a pas la même valeur partout, à cause des réseaux de soins. Le rapport Igas a montré les inégalités d'accès aux soins dues aux réseaux et on milite pour que le remboursement soit le même chez tous les opticiens, comme dans le cadre du 100 % santé », a-t-il déclaré.

Pour écouter l'intégralité de l'émission, cliquez ici.